

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD62

présenté par
M. Savary, rapporteur

ARTICLE 6

À la fin de l'alinéa 3, substituer à la seconde occurrence du mot :

« et »,

les mots :

« ainsi qu' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.